



Spectacle de feu au marché de Noël

Janvier 2023

la lettre du maire



Chères
Trilportaises,
chers Trilportais,

L'année 2023
sera placée sous
le signe de la
sobriété. Partout

en France comme à Trilport, en plus de toutes les actions déjà initiées, nous expérimenterons jusqu'au 30 juin l'extinction de l'éclairage public dès 23h30.

Après le COVID, je ne doute pas de notre capacité à relever ensemble les défis que nous réserve 2023, tant nous sommes désormais habitués au vent mauvais. Permettez-moi d'avoir une pensée pour le peuple ukrainien qui va subir un terrible hiver, le prix de sa liberté actuelle et future, aussi est-il important de les soutenir dans cette épreuve.

Le rôle des élus et des services municipaux est, dans ce contexte difficile, d'agir pour faciliter la vie de chaque Trilportais. C'est ce que nous avons fait en obtenant de l'État la capacité d'instruire les demandes de passeports et cartes nationales d'identité. C'est une bonne nouvelle pour notre commune, tant ces formalités sont devenues un véritable parcours du combattant pour chacun d'entre nous. Il sera possible désormais de les accomplir ici même, à Trilport. Je souhaite à chacune et chacun une très belle année 2023, qu'elle vous apporte surtout et plus que tout du bonheur, là est l'essentiel.

Bien à vous,

Jean-Michel Morer
Maire de Trilport



Faciliter la vie des Trilportais

Documents officiels. Trilport va instruire les demandes de CNI et de passeports en 2023.

Depuis 2016, seules les communes dotées d'un Dispositif de Recueil constitué d'un ordinateur dédié, d'un scanner et d'un outil de recueil d'empreintes sont habilitées à instruire les demandes de CNI et passeports. Pour obtenir ces documents essentiels à la vie quotidienne, il est obligatoire de se rendre dans une mairie équipée et non à celle de son domicile. La commune a demandé toutes ces années d'être dotée d'un tel dispositif, sans succès jusque-là, l'État en limitant le déploiement. Confronté à des délais d'attente intolérables (plus de 3 mois avant un rendez-vous) le gouvernement a dé-

ployé dans l'urgence 400 nouveaux dispositifs. Jean Michel Morer a obtenu du préfet et du ministre de l'Intérieur que Trilport soit enfin retenue dans ce programme d'équipement. Afin de permettre au nouveau service de fonctionner au mieux, les locaux de la mairie ont été réorganisés, le personnel formé, l'équipe renforcée. Soulignons que la dotation de l'Etat, 8 500€ par an, ne représente qu'une partie du salaire de l'agent territorial qui acquittera cette mission et que les travaux d'aménagement se sont élevés à plus de 20 000€. Les modalités de fonctionnement seront communiquées prochainement.



Eclairage
Extinction de
l'éclairage la nuit



Nugue
Restauration d'un
site industriel



DOSSIER
Le pôle Petite
enfance



Trilport la nuit

Si l'on éteignait les lumières...

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE. Si la sobriété, notamment énergétique, est aujourd'hui dans l'air du temps vu l'explosion des prix de l'énergie, Trilport est engagée dans cette voie depuis plus de 15 ans.

La plupart des équipements publics excepté la Salle des Fêtes (mairie, villa Bia, équipements scolaires et périscolaires, gymnase) bénéficient d'une isolation performante et de modes de chauffage rénovés afin d'être plus efficaces. Priorité a été donnée dans les programmes d'habitat initiés par la ville à l'éco-construction et à l'utilisation des matériaux bio-sourcés. D'autres initiatives sont actuellement à l'étude.

Sur l'éclairage public, la municipalité a agi en plusieurs étapes : en diminuant la pollution lumineuse grâce au remplacement des luminaires afin de diriger le faisceau lumineux vers le sol, puis en équipant tous les points lumineux de la ville de leds. Cette opération a permis de réaliser de sérieuses économies. Trilport est la 1^{ère} ville de l'agglomération à avoir équipé l'ensemble de son éclairage public avec cette technologie et ce depuis deux ans. La dernière phase de ce renouvellement s'est déroulée en 2022 (terrain de football et gymnase).

Confronté à l'accélération du réchauffement climatique, aux menaces pesant sur la biodiversité, la proximité

de nos zones naturelles (bords de Marne, espace agricole, massif forestier), les élus ont décidé d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h30. Ils poursuivent trois objectifs majeurs :

1. Favoriser la biodiversité. L'éclairage nocturne des villes est néfaste pour la faune (50% des espèces vivent la nuit), la flore, les écosystèmes naturels, mais également l'horloge biologique (ou circadienne) de l'homme,

2. Agir sur les émissions de CO2 et la consommation d'électricité. Consommer moins, diminue d'autant la production d'électricité,

3. Réaliser des économies. La multiplication par 5 du prix du kWh impacte durement le budget des collectivités. Cette expérimentation permettra d'économiser 6 heures d'éclairage public au quotidien, à des heures où peu de Trilportais sont dehors.

Cette expérimentation se déroulera du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2023 et concernera tous les secteurs de la ville, excepté la D 603 et quelques

points lumineux « sensibles » (certains passages piétons, entrées de ville...).

Une évaluation de l'expérimentation sera menée avec la participation des Trilportais.

> en CHIFFRES

648 291 kWh

c'est la consommation électrique annuelle de l'éclairage public (en moyenne 40 % de la facture électrique d'une commune et près de 20 % de sa dépense globale en énergie).

650

points lumineux dans la ville

Travaux dans la ville

VOIRIE ET SÉCURITÉ.

La rénovation de la rue de Fublaines a été l'occasion d'installer différents dispositifs de sécurisation de la circulation.

La rénovation de la rue de Fublaines a fait l'objet d'une collaboration étroite avec le département de Seine-et-Marne et les riverains de la rue. Elle a permis de réaliser les travaux de sécurisation financés par la commune simultanément à la rénovation de la voirie assurée par le Département.

Les aménagements réalisés par la ville sont les suivants : réfection du plateau routier du carrefour Bout-Cornet, dépose de l'écluse au 9 rue de Fublaines et création d'un nouveau plateau piéton, pose de 4 coussins berlinois, sécurisation du passage piéton situé au niveau de la sortie de la résidence de la Marne, réfection totale du marquage au sol, remise à niveau des bordures et tampons d'assainissement et pluvial, pose d'un miroir. Montant total des travaux : 110 000 euros.

Ces aménagements destinés à améliorer la sécurité ont fait l'objet d'une concertation de plusieurs mois menée



Travaux de nuit rue de Montceaux et rue de Fublaines

entre les riverains, les élus et les services. Unique obstacle : afin de correspondre aux normes du Département (largeur de voie supérieure à 5,90m), il a fallu positionner en quinconce les coussins berlinois prévus initialement, lors de la concertation, en parallèle. Une réunion se tiendra avec les riverains avant de finaliser cette première

phase et d'arriver si nécessaire à des améliorations

La concertation se poursuivra afin de réaliser en 2023 dans les meilleures conditions, toujours en partenariat avec les services du Département, la seconde phase du projet : la rue de Nanteuil et l'entrée de ville entre Fublaines et Trilport.

Lancement d'une étude sur le Centre-Ville (étude Pré-OPAH)

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, une étude destinée à améliorer l'habitat privé au centre-ville sera lancée dans les prochaines semaines. Elle vise à explorer les pistes d'amélioration du parc de logements et recenser les aides accessibles aux propriétaires afin qu'ils puissent répondre aux nouvelles normes (isolation, économie d'énergie...) et limiter la vacance de logements. Cette étude pourrait aboutir à un programme d'amélioration de l'habitat permettant de requalifier le centre-ville grâce à la mise en place d'un plan d'actions. **C'est le bureau d'études SEGAT qui a été désigné pour réaliser cette étude, son équipe pourra être amenée à vous contacter dans le cadre de diagnostics techniques.**



Sauvegarder et réhabiliter le patrimoine

PATRIMOINE. La société Nugue a cessé ses activités en septembre 2022, ne trouvant aucun marché industrielle qui a marqué l'histoire de notre commune depuis plus d'un siècle et fait connaître

Nugue, une marque synonyme d'excellence française

En 1898 Frédéric Nugue, quincaillier à Meaux, rachète des brevets à des serruriers de la Marne et se lance dans la fabrication de coffres forts, marché en pleine expansion depuis la mise en circulation des billets de banque.

Sa petite entreprise se développe tranquillement jusqu'à ce qu'une innovation de son contremaître n'accélére la progression : le pêne circulaire. Il constitue une véritable révolution technologique dans le domaine de la sécurité, permettant de parer le forçage du coffre par le côté. Nugue connaît dès lors un essor fulgurant et ses produits accompagnent le développement commercial et économique de la France dans tout l'empire colonial.

Après la seconde guerre mondiale l'entreprise conforte ses marchés : Indochine, Madagascar, Afrique du Nord et subsaharienne, Pacifique...

2000 coffres forts sortent alors chaque année de l'usine de Trilport et

sont exportés sur tous les continents.

Des années critiques

Cependant la fin du XX^e siècle avec l'arrivée de la concurrence mondiale (Inde, Chine...) et la dématérialisation des échanges monétaires menacent l'équilibre économique de la société, d'autant que toutes ces années elle ne s'est pas diversifiée, n'a pas modernisé son usine et son outil de production.

Le lancement de l'éco quartier de l'Ancre de lune permet à la société de passer un mauvais cap grâce aux aménagements réalisés rue du Chêne Roi : sécurisation de l'alimentation électrique, déploiement des réseaux d'eau et d'assainissement, aménagement des accès...

Une autre menace est levée grâce à l'intervention de la ville. La société n'est que locataire des parcelles et locaux qu'elle occupe. Ces terrains attirent la convoitise de promoteurs et font l'objet de spéculation. A la demande de la commune et en accord avec le gérant de l'entreprise, l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-

France rachète ce foncier permettant à l'usine de poursuivre son activité industrielle sur le site et d'envisager plus sereinement l'avenir.

Cependant, malgré le lancement d'une activité de coffres sur mesure, la société ne peut éviter en janvier 2021 d'être placée en redressement judiciaire, puis en liquidation et malheureusement en cessation d'activités. L'entreprise comptait 14 salariés.

Un site emblématique désormais friche industrielle

Le site Nugue est un élément remarquable du patrimoine industriel de la fin du XIX^e. Il a marqué durablement l'histoire de Trilport. Si l'action initiée par la ville, avec le soutien de l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France a permis de préserver l'intégrité du foncier et d'éviter toute spéculation, ce site constitue néanmoins aujourd'hui une friche industrielle.

Cette friche est composée principalement de deux entités : une abritant le local utilisé par les services



L'usine Nugue, à son apogée au début du 20^e siècle - Collection particulière

noine industriel trilportais

repreneur. Cette liquidation judiciaire signe la fin d'une incroyable aventure humaine et le nom de Trilport aux quatre coins de la planète.



Un site de 8044m², en centre ville et à deux pas de la gare

administratifs de la société et l'espace « showroom », l'autre occupée principalement par l'usine. Ses locaux et façades possèdent une signature architecturale qui témoigne de la qualité du passé industriel de l'usine qu'il s'agit de préserver. Point faible : l'ensemble du site doit être dépollué et la solidité du bâti analysé avant d'imaginer un nouvel avenir à ce site, particulièrement bien situé dans la ville. La volonté des élus est de rechercher les solutions permettant de ne pas laisser le site Nugue à l'état de friche, de travailler à sa reconversion en respectant la qualité du patrimoine architectural et industriel des locaux, et d'agir rapidement en associant les Trilportais à la réflexion autour du devenir du secteur clé du site : l'usine.



Agir rapidement avant que l'ensemble du site ne soit envahi par la végétation



Le pôle Petite enfance au service des enfants et de leurs parents

SUCCÈS. Le pôle Petite enfance de la commune offre aux familles et aux professionnelles, dans le cadre bienveillant de la Villa Bia, un espace d'accueil apaisé et ouvert qui explique en grande partie le succès rencontré depuis son ouverture.

Le pôle propose aux familles trois structures : un Relais Petite Enfance, un lieu d'accueil enfants-parents avec l'aide de la Caisse d'Allocations familiales de Seine-et-Marne et du Département et depuis septembre une permanence de la Protection Maternelle et Infantile.

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (anciennement Relais d'Assistantes Ma-

ternelles) est la 1^{ère} structure mise en place par la commune dès 2011. Son animation est assurée par une professionnelle de la petite enfance qui conseille gratuitement les professionnelles et les familles. Elle informe les parents sur les modes d'accueil proposés, les aides auxquelles ils peuvent prétendre, les accompagne dans leurs démarches et leur rôle d'employeur (établissement du contrat de travail, déroulement

d'une adaptation...). C'est également un lieu d'animation et d'échanges entre parents et professionnels de la petite enfance : temps d'analyse de la pratique professionnelle, temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations et activités d'éveil...

Relais Petite Enfance : ouvert du lundi au vendredi. Contactez le RPE par mail : relaispetiteenfance@trilport.fr

Deux modes de garde sont proposés à Trilport

L'assistante maternelle qui accueille les enfants à son domicile. C'est une professionnelle agréée par le Conseil départemental qui étudie les capacités du logement et le nombre d'enfants pouvant y être accueillis simultanément. C'est un métier à part entière respectant le droit du travail et la convention collective de la profession : rémunération, frais, congés, période d'essai... L'emploi d'une assistante maternelle donne droit à des aides spécifiques de la CAF.

La micro-crèche de gestion privée accueille les enfants à partir de 2 mois et demi, et peut en accueillir simultanément 12 au maximum. Dans une micro-crèche, une professionnelle s'occupe de trois enfants (ou moins), elle est détentrice d'un CAP petite enfance ou d'un diplôme d'état d'auxiliaire de puéricultrice.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Le LAEP est un lieu d'écoute où le parent peut se poser, parler, partager ses expériences, angoisses, questionnements. Il a ouvert ses portes en 2016. Il constitue un espace convivial d'échanges pour les parents et leurs enfants dès la naissance (ou avant), contribue à l'éveil et la socialisation de l'enfant et apporte un appui aux parents par des échanges menés avec des professionnels formés à l'écoute. Ce lieu « ouvert » accueille gratuitement de manière libre, sans inscription, les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent...). La règle de base est l'anonymat et la confidentialité.

Lieu d'accueil Enfants Parents :

01 60 25 26 60, le lundi de 15 à 18h30 ; mercredi et vendredi de 9 à 12h30.

Protection Maternelle et Infantile

Une permanence de la Protection Maternelle et Infantile (ou PMI) a ouvert en septembre dernier. Les parents d'enfants de moins de 6 ans y sont reçus pour toutes les questions liées au développement, à l'alimentation, au poids, à l'éducatif, au mode de garde... Une puéricultrice



Des espaces de jeux de motricité à la disposition des assistantes maternelles ou des parents

spécialisée dans le domaine de la Petite enfance y est à votre disposition.

Accueil de la PMI :

Le mardi matin de 9 à 12h. Informations au 07 85 89 74 39

Le pôle Petite enfance de la ville de

Trilport veille à être au plus proche des parents, futurs parents, professionnels de la Petite enfance et des tout-petits en accordant une attention, une écoute particulière aux demandes et besoins de chaque famille. N'hésitez pas à venir le visiter avec vos enfants.

PARLONS D'ENFANCE

Parlons d'Enfance est une manifestation « Petite enfance » menée sur la commune depuis 8 ans en direction des familles, des enfants et des professionnels petite enfance. Plusieurs rendez-vous sont proposés et alternent des ateliers pour les enfants, pour les parents, futurs parents, des conférences, des spectacles. Vous y trouvez une programmation riche et diversifiée.

Pour tout renseignement en Mairie : 01 60 09 79 30 ou au pôle Petite enfance : 01 60 25 26 60.



Parlons d'écologie

PRÉSERVATION. Première édition de « Parlons d'écologie » pour Trilport, avec toute une série d'actions et d'animations concernant l'environnement, la biodiversité, la nature en ville et la découverte du magnifique patrimoine naturel qui nous entoure.

À la suite des précédentes éditions d'Urbanaturel et face aux questions environnementales qui s'imposent à tous, la ville a lancé en octobre et novembre « Parlons d'écologie », un programme d'événements pour faire évoluer nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux du changement climatique, de la rareté des ressources.

échanger avec les élus présents lors d'un pot de l'amitié et s'informer sur les différents services de la ville.

Repair Café

Les bricoleurs bénévoles du Repair Café ont réparé plusieurs appareils, leur donnant ainsi une seconde vie, à l'heure du « non jetable » et de la situation économique difficile.

Projection, conférences, débat, ateliers

Des événements 100% Nature ont été programmés. A la suite de la projection du film documentaire « Les arbres remarquables », une trentaine



Marché campagnard

La « trilportaise »

Plus de 450 coureurs et marcheurs étaient au rendez-vous de la nouvelle édition de la « Trilportaise », trail de Trilport organisé en partenariat avec l'ACPM, qui proposait des parcours de 7,5 km ou 17,5 km dans la forêt de Montceaux.



Repair Café

Randonnée découverte

La randonnée, en partenariat avec l'association Trilport Rando, a permis à une trentaine de marcheurs petits et grands de découvrir les bords du canal de l'Ourcq pour revenir par les rives de la Marne. Les deux parcours de 7 et 17 km, permettaient de s'adapter aux capacités de chacun.

Marché campagnard

Le marché campagnard, moment attendu par de nombreux Trilportais, a accueilli plus de 500 visiteurs, petits et grands, venus profiter avec plaisir des produits locaux et artisanaux des différents stands ou encore s'informer sur ceux de l'Aven du Grand Voyeux, du Smitom, des Croqueurs de pommes, de l'expo-photo sur « les petits animaux qui aident le jardinier » et de la ferme pédagogique. Les nouveaux arrivants, invités à cette occasion, ont pu également



Fabrication de nichoirs pour les chauves-souris

de personnes ont pu débattre avec le représentant de l'ONF Renaud Picot ; les chauves-souris ont été le thème d'un atelier de fabrication de nichoirs, qui seront placés dans différents endroits de la commune avec les enfants des écoles, suivi d'une conférence par l'Aven du Grand Voyeux, puis d'une promenade dans les rues de la ville et sur les bords de Marne à la recherche de ces étonnants petits mammifères.



Conférence - débat : Les arbres remarquables



La conférence sur la pollution lumineuse a permis à une trentaine de participants de s'informer sur les enjeux et les conséquences souvent insoupçonnés pour l'Homme et son environnement et susciter de nombreuses questions et observations auprès de l'Aven du Grand Voyeux venu nous présenter ce sujet.



La trilportaise



Epicerie fine et produits locaux

GASTRONOMIE. Un nouveau commerce en centre-ville vous accueille depuis début octobre à Trilport : Place au Terroir.



La boutique « Place au Terroir et Amandine Bouillé »

C'est tout naturellement qu'Amandine Bouillé, fille d'agriculteurs seine-et-marnais, aimant les produits du terroir français, a choisi d'ouvrir son épicerie fine/cave à vin au cœur de Trilport. En bonne épicurienne, Amandine vous propose de découvrir des produits régionaux de qualité. Tout est prévu pour ré-

galer vos papilles : produits gastronomiques, épicerie salée comme sucrée, bocaux de plats préparés ou encore plateaux de dégustation de charcuteries et fromages pour le plaisir des gourmets et des gourmands. Bienvenue à ce commerce venu enrichir l'offre commerciale de la ville.

Les mains vertes TRILPORTAISES à L'HONNEUR

Les participants au concours des jardins et balcons fleuris ont reçu leurs diplômes et récompenses samedi 19 novembre. Ce fut l'occasion pour les membres du jury communal et nos partenaires, la jardinerie Poullain et l'Association des amis de Saint-Fiacre, de les féliciter et de les remercier car leurs efforts de fleurissement, visible de la rue, embellissent notre ville. N'hésitez pas à vous inscrire vous aussi en mairie pour participer en 2023.

Bonus : A noter que la commune a été gratifiée par l'Association des amis de Saint-Fiacre du prix 2022 de la plus belle mairie fleurie.

Des ateliers sur les usages du numérique

DIGITAL. Trilport a proposé à Orange de collaborer avec la commune dans le cadre de « Petites Villes de Demain » sur l'inclusion et la maîtrise des usages numériques.

Devant l'engagement reconnu de la ville en ce domaine, l'opérateur lui a proposé de rejoindre le programme « Orange Digital Center ». Ce partenariat a été signé au Salon des Maires entre Cyril Luneau Directeur national des Relations avec les Collectivités Locales du groupe Orange et Jean Michel Morer maire de Trilport. Il propose gratuitement aux Trilportais des conférences, ateliers de découverte et de pratique durant lesquels chacun expérimente, teste et fabrique



par « soi-même ». Une plate-forme digitale (orangedigitalcenter.fr) complète le dispositif. Depuis octobre, plus de 200 jeunes, ados ou seniors ont participé à une dizaine d'ateliers numériques : création de toupies recyclées, protection des données personnelles, utilisation de brodeuse numérique ou d'imprimante 3D...

La Conseillère Numérique France Services vous accueille dès 2023 à travers des ateliers numériques animés par Orange Digital Center. Pour vous inscrire et pour plus d'informations, merci de contacter la conseillère au 07 87 33 81 64 ou : conseillernumerique@trilport.fr

Retour de Tiana à TRILPORT

Après 5 semaines passées au château de la Star Academy, Tiana, la benjamine de la compétition, jeune Trilportaise est de retour à Trilport. L'US Trilport Football Club dans lequel elle est joueuse mais aussi éducatrice a souhaité fêter son retour. Une soirée a été organisée en son honneur afin de lui montrer tout le soutien qui lui a été apporté durant cette belle aventure. Bonne continuation à Tiana, qu'elle puisse réaliser ses rêves dans une carrière artistique.



Tiana et l'équipe de football féminine de Trilport

> Tribune de l'opposition

L'équipe de Trilport Cap vers l'Avenir vous apporte son soutien durant cette année marquée par les crises économiques et énergétiques qui impactent de nombreuses familles. Que cette période propice aux fêtes de fin d'année vous apporte des moments de joie. Au niveau de la commune, le premier constat porte sur les chantiers

de construction qui modifient le paysage sans y apporter une plus-value à ce jour. Trilport qui arbore fièrement le label « Villes et villages fleuris » dont le principe est de sensibiliser la population à la préservation de l'environnement et la biodiversité vient de détruire quelques hectares de nature au profit de constructions en béton !

Le deuxième constat étant l'absence de communication et le non-respect des promesses de campagne de la majorité municipale. Qu'en est-il des réunions de quartier ; de la concertation et du projet de la voie de contournement ?

L'équipe « TRILPORT, cap vers l'avenir »



Réalisation des décorations de Noël

Du nouveau pour les séniors

AST : un nouveau service en direction des aînés.

Depuis début octobre les séniors trilportais bénéficient d'un nouveau service l'AST (Action Sénior de Trilport). Les 30 inscrits actuels participent assidûment aux différentes activités proposées tout au long de la semaine (céramique, peinture, jeux...). Les décorations des tables du repas des séniors ont été réalisées lors d'un des ateliers.

Le Noël des séniors

Après la distribution des 340 colis aux Trilportais de plus de 75 ans lors du marché de Noël, le 11 décembre, la commune et le CCAS ont accueilli 220 convives au gymnase de la Noyerie. Un traiteur, un orchestre, tous les éléments pour passer un bon moment de convivialité si précieux en ce moment.

Le marché de Noël

FESTIF. L'hiver arrive, les visiteurs sont venus en nombre se réchauffer au marché de Noël de Trilport. Cette année encore, la magie de Noël a enchanté petits et grands Trilportais.

Le premier week-end de décembre, le parc décoré par les services techniques de la ville, accueillait plus de trente exposants venus ravir vos papilles ou vous proposer des idées cadeaux pour un Noël réussi. Le Père Noël, que son traîneau et ses rennes attendaient dans le parc, la traditionnelle distribution de chocolats de la ville, la chorale du CAT, les jongleurs-cracheurs de feu, les associations des écoles de la commune, les ateliers du comité des fêtes et le spectacle qu'il pro-



posait le dimanche : tous étaient au rendez-vous pour apporter la féerie à cette manifestation, un moment festif que tout le monde attendait.

HORAIRES DES SERVICES DE LA MAIRIE

Urbanisme

Accueil public :

- Lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h sans rdv
- Mardi/jeudi de 14h à 17h sur rdv
- Mercredi de 14h à 17h sans rdv
- Samedi de 9h à 12h sur rdv, permanence élu.

Le service urbanisme reçoit en dehors de ces plages horaires sur rendez-vous.

Services techniques

Sur rendez-vous

État civil/Élections

Accueil du public :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Mardi de 14h à 17h
- Jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h.

Jeunesse/Scolaire

Accueil du public :

- Lundi et mardi de 15h à 17h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Accueil du public CCAS

Tél. : 01 60 25 26 79

Sur rendez-vous

Conseillère Numérique France Services

Lundi au Jeudi de 8h30

à 17h30. Sur RDV au

07 87 33 81 64.

Police municipale

1, rue d'Armentières

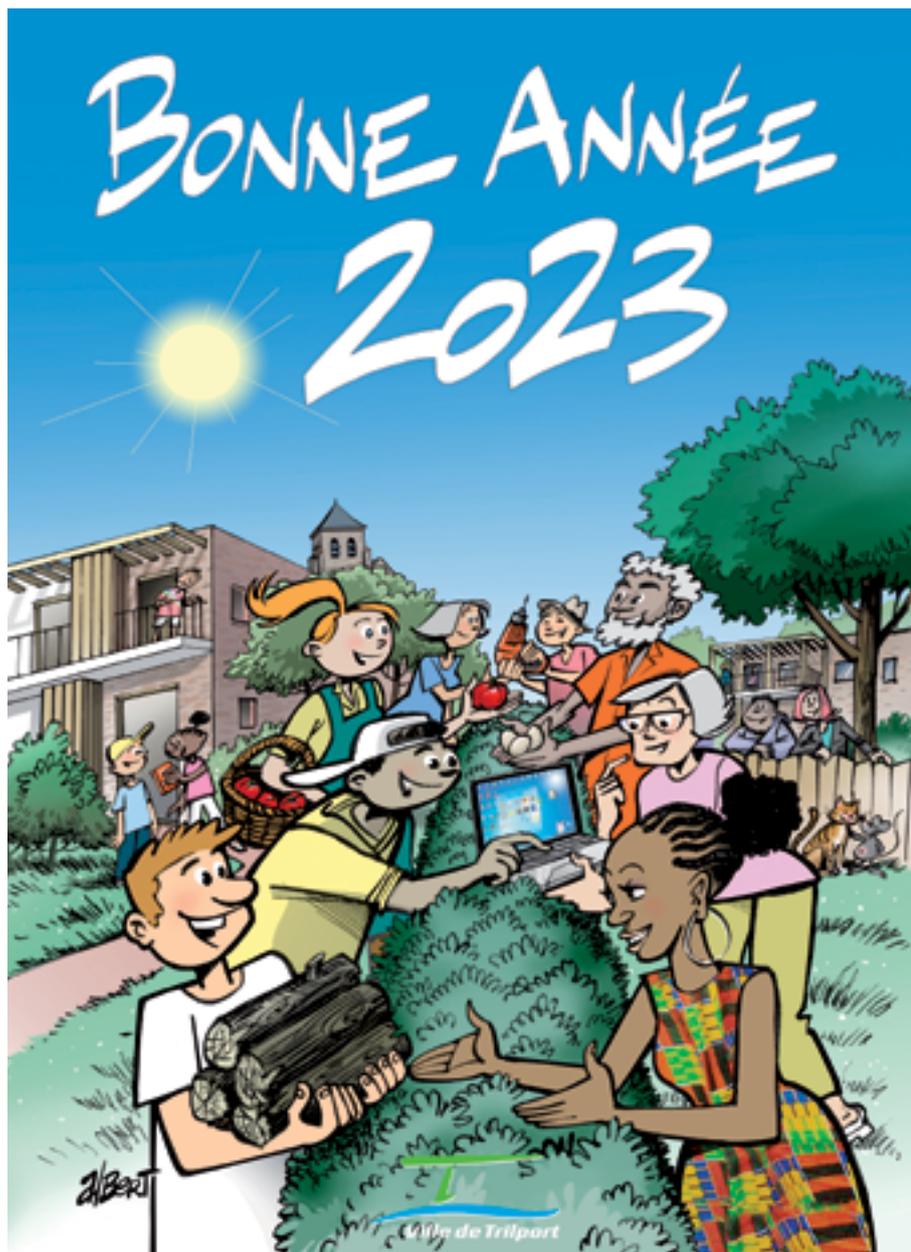
Tél. : 01 60 01 57 40

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 14h à 18h. le samedi de 9h à 12h

Contacter votre mairie

01 60 09 79 30 -

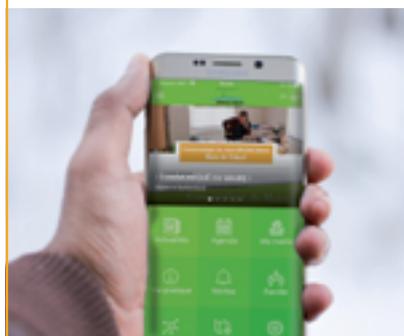
contact@trilport.fr



Restez informé

Restez informé en téléchargeant gratuitement l'appli Ville de Trilport : Infos (coupures d'eau, d'électricité...), animations et actualités.

(Playstore et Apple Store)



Sécheresse

La Ville a été sollicitée par plusieurs riverains au sujet de fissures apparues sur leurs habitations.

Suivant les recommandations de la préfecture, la Ville déposera une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en début d'année 2023 au titre de l'année 2022. N'hésitez pas à transmettre aux services municipaux par voie postale ou courriel (services.techniques@trilport.fr) une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle accompagnée, d'un état des dégâts et des photos attestant les dommages constatés.

La demande qui sera déposée par la Ville au titre de la sécheresse/réhydratation des sols sera examinée par les services préfectoraux. L'État prononcera par la suite ou non l'état de catastrophe naturelle pour sécheresse/réhydratation des sols.

Au titre de l'année 2021 une demande avait été également déposée, mais rejetée par l'état.

La Lettre du maire de Trilport Janvier 2023

Responsable de la publication :
Jean-Michel Morer
Réalisation : aldorande-communication
Photographies : Mairie, Aurore Romero
- Impression : Passion Graphic -Roissy-en-Brie - Papier recyclé 100%. Encres végétales.

